



Agir pour l'Environnement et le Développement Durable

Locaux associatifs – 10 rue Hegel - 29200 BREST

Tel : 02.98.49.53.92 - 02.98.47.45.13

Courriel : ae2d.29@gmail.com - Site : <http://www.ae2d.infini.fr>

Association agréée au titre de la protection de l'environnement pour le Finistère.
Association lauréate des trophées bretons du Développement Durable 2006 & 2007.

Brest, le 9 décembre 2008

Objet : Lettre ouverte aux maires du Finistère

Copie : Monsieur le président de l'association des maires du Finistère

Madame le maire, Monsieur le maire,

Il y a un mois, le 7 novembre, nous vous avons adressé une lettre ouverte pour demander à votre commune de faire preuve de sobriété énergétique et de lutter contre tous les gaspillages lors des fêtes de fin d'année (cf copie jointe).

Depuis, le 13 novembre, par voie de presse, RTE (Réseau de transport d'électricité) invitait les consommateurs bretons à adopter des gestes citoyens afin de limiter les pics de consommation électrique et d'éviter les coupures de courant (cf articles joints).

RTE justifie, avec cette opération, la nécessité du projet de centrale thermique, fortement émettrice de CO₂, à Ploufragan (22). Les associations locales de défense de l'environnement, que nous soutenons, critiquent ce projet et n'en veulent pas.

L'analyse de la consommation électrique annuelle bretonne révèle une surconsommation de la mi-décembre à la mi-janvier et plus particulièrement le matin et entre 17h00 et 20h00.

Nous approchons de la « période critique », une première "alerte orange" a été lancée pour le lundi 8 décembre, une seconde aujourd'hui (cf article joint), aussi nous demandons à votre commune :

- de réduire la puissance d'éclairage des illuminations de Noël et des bâtiments en début de soirée, afin de réduire l'ampleur des pointes de consommation ;
- de limiter dans le temps ces illuminations, heures de fonctionnement et fin de la période de mise en service, même si les décorations sont à basse consommation ;
- de réduire considérablement l'éclairage public, comme le font déjà de nombreuses communes. Ce poste de consommation d'électricité demeure le plus grand consommateur dans une commune puisqu'il représente le 1/3 de la consommation ;
- de s'inscrire à l'espace d'alerte d'EcoWatt en Bretagne <http://www.ouest-ecowatt.com/> et ensuite de transmettre à vos administrés les conseils à travers les moyens de communication dont vous disposez (intranet, site Internet, messagerie électronique, panneaux publics d'information, affichage sur les lieux publics, bulletins municipaux, médias...) ;
- de contribuer à la sensibilisation de la population aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables par l'intermédiaire de vos différents moyens de communication notamment en relayant les informations des agences locales de l'énergie concernant les démarches, le matériel (par exemple : lampes à basse consommation, dispositifs de délestage, ...) ;
- de faire connaître publiquement tous vos autres projets en matière de sobriété énergétique.

Votre commune, en étant exemplaire en matière de consommation d'énergie électrique, sensibilisera les citoyen-ne-s et servira de levier pour les inciter à en faire de même.

Les gestes simples adoptés cet hiver, serviront de nouveaux réflexes au quotidien pour toute l'année.

Nous demandons aussi aux communes (même si d'après ce qui nous a été signalé sont peu nombreuses) qui apportent leur soutien à des concours d'illuminations d'annuler ce soutien, de le faire savoir et de donner les raisons de cette annulation.

Nous vous prions d'agréer, Madame le maire, Monsieur le maire, nos meilleures salutations.

Les co-présidents, Roger Abiven et Alain Le Suavet

Pièces jointes : Lettre ouverte aux maires du Finistère du 7 novembre 2008

Article Le Télégramme du 09 décembre 2008

Article Ouest-France du 13 novembre 2008

Article Le Télégramme du 13 novembre 2008